

Impressions de la conférence

«Les réfugiés d'Europe : défis, possibilités et droits humains ».

Organisée par le Parlement européen. Le 30 octobre 2015 à « la Maison d'Europe » (Europahuset),
Gothersgade 115, Copenhague, Danemark.

- écrit par Lone Frederiksen qui y a participé de la part de Genvej til Udvikling
- traduit du danois par Astrid Warncke Nørfelt.

Une salle remplie de participants venant d'une grande variété d'organisations. Le conférencier principal a été Morten Kjærum (MK), employé chez l'Institut Raoul Wallenberg des droits humains en Suède et l'ancien directeur de l'Institut Danois pour les Droits de l'Homme.

MK a commencé par souligner que même si le présent afflux de réfugiés semble accablant, il ne constitue pas un problème insoluble tant que la volonté politique existe.

Le monde a changé au cours des dernières décennies. A la fin des années 70 le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a réinstallé 250.000 réfugiés vietnamiens en 2 semaines. Dans les années 80, 3 ans ont été nécessaires pour la réinstallation de 3000 réfugiés iraniens. Dans les années 90 les pays voisins de la Bosnie ont fermé leurs frontières aux réfugiés bosniens avec des conséquences affreuses pour les personnes qui ne pouvaient pas fuir. Les « zones sécurisées » qui ont été établies ne constituent pas une solution viable non plus car elles ont contribué indirectement aux catastrophes comme celle à Srebrenica. La guerre balkanique a mené les gouvernements à resserrer les règles de visa et à introduire des sanctions pour les compagnies aériennes transportant des réfugiés illégalement. Le Danemark a malheureusement encouragé ces changements.

Le règlement Dublin décrit que les réfugiés doivent être enregistrés et demander l'asile dans le premier pays de l'UE auquel ils arrivent. Cette règle a remplacé l'ancien principe « en route » qui donnait les réfugiés 2-3 semaines pour atteindre le pays où ils voulaient demander l'asile après être arrivés dans l'UE. Le règlement Dublin favorise visiblement les pays (les plus riches) de l'Europe du Nord.

La Commission Européenne est très engagée dans la recherche des solutions collectives aux problèmes, mais la volonté politique des ministres de l'Intérieur et de la Justice n'est pas aussi forte. Le HCR a p.e. signalé que seulement 1/3 des ressources nécessaires a réellement été accordé à la cause et le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies a dû enlever 300.000 personnes de leur programme d'aide en raison de manque de moyens.

De résoudre les problèmes dans les pays voisins n'est pas réaliste. Si nous enlevons la possibilité aux réfugiés d'arriver aux pays de l'UE dès la Turquie et le Liban (réinstallation), il y a un grand risque que ces pays voisins vont fermer leurs frontières aux réfugiés avec des conséquences horribles.

Il est important de trouver des solutions collectives qui mènent à une répartition juste des réfugiés entre les pays de l'UE et à des façons légales de demander l'asile, p.e. l'opportunité de demander un visa humanitaire aux ambassades (comme Raoul Wallenberg avait accompli en Allemagne Nazi). Cela rendrait en même temps inutile les routes de fuite illégales, dangereuses et coûteuses. L'une des conséquences malheureuses du défaut des routes légales est que de nombreux réfugiés sont en Europe illégalement.

Ils trouvent du travail noir avec des salaires beaucoup plus bas que les conventions indiquent et travaillent souvent dans des conditions ressemblant à l'esclavage.

La répartition des 120.000 réfugiés qui a été décidée dans le Parlement européen est une marche importante, mais pose aussi des problèmes. Que va-t-on faire avec les pays qui refusent de se conformer à l'accord ? Que va-t-on faire avec les réfugiés qui ne souhaitent pas être dans le pays qu'ils ont été attribué ? MK nous a aussi rappelé qu'un réfugié reste un réfugié quel que soit le nombre de pays qu'il a traversés.

Lars Nørhøj de la Commission Européenne a souligné que la crise des réfugiés est un problème grave pour l'UE notamment car nous ne pouvons pas la contrôler parce qu'elle vient de l'extérieur et car il n'y a pas de solutions simples au problème. Il ne sert à rien de barrer les frontières avec du fil de fer barbelé et embaucher des gardes pour les protéger car un réfugié désespéré trouvera toujours une autre façon pour les franchir.

La Commission travaille sur des propositions de solution, notamment un contrôle aux frontières collectif qui arrive mieux à faire le tri entre les réfugiés et d'autres migrants, l'établissement de routes légales de migration, un accord sur la répartition des réfugiés dans l'UE et une communication accrue avec les pays tiers (p.e. la Turquie, le Liban et la Jordanie). Il sera difficile d'obtenir un accord dans le Parlement européen, mais c'est la seule solution acceptable.

Thomas Bustrup de la Confédération de l'Industrie Danoise a souligné l'importance de ne pas confondre la crise des réfugiés, qui est une crise humanitaire, avec les problèmes démographiques d'une population de plus en plus âgée auxquels tous les pays européens vont devoir faire face. Les réfugiés doivent être aidés car ils en ont besoin et nous devons trouver une solution pour notre besoin de main-d'œuvre indépendamment de cela. Les deux peuvent peut-être être combinés dans certains cas, mais en ce moment seulement un sur trois réfugiés au Danemark travaille après y avoir habité pendant trois ans.

Pour le commerce international il sera un problème si Schengen ne peut pas continuer et les frontières vont être fermées. Les entreprises sont en général prêtes à employer des immigrants, mais il y a des problèmes dans le système danois qui doivent être résolus : le temps de traitement des questions d'asile est beaucoup trop long. L'énergie et les compétences des réfugiés diminuent pendant qu'ils attendent et personne n'est responsable de la clarification de leurs compétences.

Les politiciens danois et membres du Parlement Européen Margrete Auken du Parti Populaire Socialiste, Christel Schaldemose des Sociaux-démocrates et Anders Vistisen du Parti Populaire Danois ont tous participé au débat final. Mmes Auken et Schaldemose ont souligné un problème dans le Parlement : les « nouveaux » pays de l'Europe de l'Est (de même que le Danemark) refusent de façon pas très solidaire de participer à la nouvelle répartition collective. Elles ont recommandé que l'on considère de leur enlever quelques-uns de leurs subventions des fonds structurels en conséquence. Mme Auken a aussi proposé de travailler vers une solution du conflit Israélo-Palestinien pour que l'Ouest peut obtenir une plus grande crédibilité auprès des pays arabes, de changer la double taxation sur les pays pauvres et que nous nous concentrons plus sur les changements de climat. Mme Schaldemose a argumenté qu'il est absurde de diminuer l'aide au développement qui plutôt devrait être augmentée dans les conditions actuelles.

Anders Vistisen a suggéré que l'UE doive mener une politique de commerce qui est moins protectionniste par rapport aux produits agricoles des pays en voie de développement.

La conférence a été bien administrée par Jens Ringberg de DR, le radio-télévision publique du Danemark, et ça a été une matinée intéressante où des informations utiles et des propositions constructives ont été partagées.